



Date convocation : 18.10.2024

EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE_2024_29

Séance du vendredi 25 octobre 2024

Le vingt-cinq octobre deux mille vingt-quatre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 4

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Marie-Christine HALLIER, Didier PINCHON, Luc LELONG, Daniela DOUILLET, Xavier PRIN, Séverine MULPAS, Sandrine ODELOT, Julie PETITJEAN, Karrim EL ARKOUBI, Marine DEPARDIEU

Absents représentés : François RICHE représenté par Didier PINCHON, David NEVEUX représenté par Luc LELONG, Dominique GARRÉ représenté par Séverine MULPAS, Magali LONGUET représentée par Karrim EL ARKOUBI

Absent excusé : Hugues MORONI

Secrétaire de séance : Séverine MULPAS

Demande de location hebdomadaire de la salle des fêtes pour une association sportive

Une association de yoga sollicite de la municipalité la mise à disposition de la salle des fêtes tous les jeudis de 19h45 à 20h45 pour y dispenser des cours.

Les membres du conseil municipal ne s'y opposent pas mais estiment qu'il convient de demander une participation financière.

Après en avoir discuté et échangé sur le tarif à appliquer, le Conseil municipal,

*PERMET à l'association de yoga de disposer de la salle des fêtes communale tous les jeudis de 19h45 à 20h45.

*ÉVALUE le tarif de cette mise à disposition à 25€ par séance.

*INVITE Madame le Maire à faire connaître cette décision à la personne à l'origine de la demande.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,
Pour extrait conforme
Le Maire, Marie-Christine HALLIER

La secrétaire de séance, Séverine MULPAS

Transmis en Préfecture le 29.10.2024
Id. de télétransmission 002-210200721-DE_2024_29-DE
Publié sur le site internet le 29.10.2024